

# **LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE – ARDENNE**

*DÉFENSE (ET PROMOTION) DE LA LANGUE FRANÇAISE CHAMPAGNE-ARDENNE*

**Président : Jacques DARGAUD**

**Secrétaire : Francis DEBAR**

**Siège social : DLF Champagne-Ardenne chez M. et Mme Dargaud,  
2B, rue de Chevigné, 51100 REIMS**

**Lettre n°106 - mai 2013**

## **RÉUNION DU 11 MAI 2013**

### **FRANÇOIS VILLON**

**par M. Jean Pagin**

Il est indispensable d'apporter quelques précisions : d'abord sur la prononciation de Villon. Villon se dit [vi-jô] comme papillon ou vermillon. Louis Aragon, grand admirateur de Villon, écrit : « Et nous dirions Vilon comme tout monde si François Villon ne s'était prémuni contre notre ignorance en faisant rimer son nom avec couillon. » En outre l'écriture de Villon est en français médiéval et ses textes ne sont pas toujours compréhensibles si l'on ignore cette forme d'écriture. Une bonne compréhension exige donc une traduction en français actuel ; malheureusement cette traduction élimine en partie la qualité poétique, en particulier les rimes, le rythme et la sonorité de la phrase.

François de Moncorbier dit Villon (ou des Loges) est né à Paris vraisemblablement en 1431 ; certains biographes affirment même le 8 avril. Précisons que le *de* n'indique pas une origine noble, mais souvent un lieu d'origine. 1431, c'est l'année où Jeanne d'Arc meurt sur le bûcher à Rouen. Charles VII est roi de France, mais Paris sous l'occupation anglaise et un Anglais, Henri VI, est sacré roi de France à Notre-Dame de Paris. Nous sommes en pleine guerre de Cent Ans. Villon écrit : « *Je suis François dont il me poise / né de Paris emprès Pontoise / Et de la corde d'une toise / saura mon col que mon cul poise.* » En français actuel : « Je suis français et cela me pèse, né à Paris près de Pontoise. Et de la corde d'une toise, mon cou saura ce que mon cul pèse. » Pourquoi Pontoise ? Pour la rime peut-être, mais aussi parce que Pontoise est une ville riche, renommée, très inférieure en population comparée à Paris, mais Pontoise héberge une communauté de banquiers lombards et juifs ; elle est peuplée de nombreux « forains », c'est-à-dire d'étrangers au sens contemporain, qui collaborent avec les Anglais. Paris est pauvre, compte environ cent mille habitants et la ville a subi de dures épreuves : « une maison sur deux est vide » selon un document de l'époque.

Villon est orphelin très tôt, à cinq ou six ans, et sa mère pauvre et illettrée, mais très pieuse, confie François à maître Guillaume de Villon, chapelain de Saint-Benoît le Bétourné, une église en bordure de la rue Saint-Jacques, dénommée le Bétourné car elle a été construite à l'envers, le chœur orienté à l'ouest. Saint-Benoît n'est donc pas très éloignée de la Sorbonne et du Quartier latin ; le tuteur assure l'éducation primaire de

l'enfant et l'envoie adolescent faire ses études à l'Université de Paris, à la Faculté des arts, comparable à un lycée actuel ; elle prépare à l'enseignement supérieur des trois autres facultés (droit, médecine et théologie). En 1449, Villon, élève brillant, obtient le premier grade et en 1452 le second grade et la maîtrise qui lui permet d'accéder aux autres facultés. Il est nommé clerc Dominus Franciscus de Moncorbier comme l'attestent les registres de l'Université. Il porte tonsure, bonnet, robe longue et peut prétendre à une charge ecclésiastique.

Mais l'Université de Paris est un État dans l'État et bénéficie de nombreux privilèges, en particulier l'indépendance judiciaire et financière. En outre, l'Université a fréquenté les Bourguignons et leurs alliés les Anglais ; elle a condamné Jeanne d'Arc sous l'influence de Pierre Cauchon, ancien recteur. Bref, lorsque Charles VII revient à Paris en novembre 1437, le conflit avec l'Université est inéluctable et l'une des premières décisions du roi est de soumettre l'Université au fisc royal ; il s'ensuit une opposition qui se traduit par une grève des professeurs en 1453 et 1454 ; les étudiants se heurtent à la police, c'est la chienlit comme dira plus tard un certain général ; à l'époque on parlait d'un chahut. La répression est sévère ; un étudiant est tué et beaucoup d'autres blessés. Villon a probablement participé à ces manifestations, mais à distance, semble-t-il.

Cependant l'inaction l'incite à négliger ses études en théologie, à se lier à d'autres clercs dévoyés, à fréquenter des tavernes dont les noms apparaissent plus tard dans ses poèmes : le Chaudron, l'Arbalète, le Plat d'étain et son établissement préféré la Pomme de pin. Il y rencontre des filles, des ribaudes, coquettes, moqueuses et selon Villon souvent jolies ; certaines l'ont séduit : Marthe sa « chère rose » ou « la grosse Margot » à qui il dédie une ballade. Si ce mode de vie n'est pas sans reproche, les choses vont prendre bientôt une tournure plus grave.

Le 5 juin 1455, soir de la Fête-Dieu, Villon accompagné de deux amis, un prêtre et Isabeau, peut-être sa maîtresse, est agressé par un autre prêtre qui lui fend la lèvre d'un coup d'épée ; Villon riposte, tire sa dague et blesse l'agresseur qui tombe ; Villon l'assomme avec une pierre et s'enfuit seul, ses deux compagnons ayant disparu. Le prêtre est transporté au couvent des Cordeliers voisin où il décède le surlendemain après avoir pardonné. Villon quitte rapidement Paris ; a-t-il la conscience tranquille ? Certains biographes prétendent qu'Isabeau était l'amie du prêtre et qu'il avait agi par jalousie...

Villon s'est réfugié chez un ami, barbier à Bourg-la-Reine ; il y passe ses jours et surtout ses nuits en la galante compagnie d'une abbesse et de quelques moniales d'une abbaye voisine. Six mois après son départ, en janvier 1456, il rejoint Paris, sans risquer la moindre peine. En effet, il a obtenu des lettres de rémission après avoir adressé des suppliques dans lesquelles il donne sa propre version des faits. La rémission ne dépend pas de la justice, elle est accordée par le souverain et lave l'accusé de tout soupçon et de toute condamnation éventuelle ; le suspect est totalement blanchi. La chancellerie enregistre la décision royale et la rémission de Villon est conservée actuellement au Trésor des chartres ; le bénéficiaire y est désigné ainsi : « François des Loges dit Villon », car Villon vient d'adopter le nom de son protecteur (Il existe une autre lettre de rémission au nom de François de Moncorbier dit Villon).

Villon passe l'année 1456 à Paris sans renoncer à fréquenter des « escoliers », mauvais sujets, débauchés qu'il évoquera dans un long poème : *Le Lais*, c'est-à-dire un legs (à ne pas confondre avec le lai, court poème, comme ceux de Guillaume de Machaut ou de Marie de France).

*Le Lais*, désigné parfois *Petit Testament*, comporte quarante-huit strophes de huit vers, chacun composé de huit syllabes. Dans cette œuvre Villon ne croit pas ou plutôt feint de ne pas croire en son avenir et rédige un legs, un testament un peu « loufoque » : ses vieux souliers à son savetier, ses rognures de cheveux à son coiffeur, l'écaille d'un

œuf plein de faux écus à ses amis... et en bon écolier ridiculise la police, les ecclésiastiques, les bourgeois. C'est une bouffonnerie, bien sûr, mais drôle, souvent ironique et pleine de sous-entendus incompréhensibles pour nous, le tout dans un style poétique léger, aéré, bien construit.

En cette fin d'année, il gagne Angers pour fuir une maîtresse, Catherine qui, dit-il, « m'a été félonne et dure » ; est-ce la vraie raison ? En réalité quelques jours avant son départ, peut-être même le soir de Noël, Villon et quatre ou cinq de ses compagnons habituels se sont introduits de nuit, par escalade, dans le collège de Navarre, ont dérobé cinq cents écus dans un coffre de la sacristie, en oubliant d'ailleurs un autre coffre rempli de six mille écus.

Le collège de Navarre est un établissement prestigieux au Quartier latin. Créé par Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne, épouse de Philippe le Bel, il devrait accueillir des boursiers de toutes origines ; en réalité c'est le collège de la noblesse ; au début le collège est un pensionnat destiné aux étudiants des facultés, il deviendra collège d'enseignement plus tard et hébergera l'École polytechnique. Le larcin de Villon et de ses amis ne sera d'ailleurs découvert qu'au mois de mars. Or, en juin, un complice trop bavard est arrêté ; transféré au Châtelet, soumis à la question, il dénonce toute l'équipe dont François Villon, lequel a rejoint Angers. La ville n'a pas très bonne réputation : le proverbe dit « Angers basse ville et hauts clochers, riches putains et pauvres écoliers ». Mais à Angers règne le roi René, duc d'Anjou, beau-frère de Charles VII, amateur d'arts, généreux mécène. Après la parution du *Lais*, Villon a acquis une certaine notoriété parmi les gens de lettres. Espère-t-il trouver en Anjou un séjour plus calme, devenir courtisan poète, monnayer son talent, d'autant qu'il a retrouvé à Angers un oncle religieux influent et assez riche ? Il est nommé valet, ce qui assure la subsistance, mais c'est une fonction peu conforme à ses espérances et la rencontre avec le roi René est un échec, dont on ignore les raisons ; peut-être la poésie de Villon n'est-elle pas très conforme.

Villon quitte Angers et l'on perd son itinéraire ; on a quelques repères de lieux où il aurait pu séjourner, car ils sont évoqués dans des poèmes ultérieurs : Rennes, Bourges, Moulins, le Val de Loire, le Dauphiné. Mais le nom de ces villes ou de ces régions n'est-il là que pour la rime ? Il vit de rapines, en compagnie probablement de coquillards, bandits de tout poil issus des grandes compagnies, mais organisés. Les coquillards portent la coquille Saint-Jacques pour abuser les pèlerins et les dépouiller. Ils ont un roi, des maîtres, des apprentis, une langue, un argot – le jobelin –, que Villon connaît parfaitement puisqu'il a composé six ou sept ballades en jobelin.

En 1458, on retrouve Villon à la cour de Charles d'Orléans à Blois. Charles d'Orléans, capturé par les Anglais à Azincourt en 1415, est resté prisonnier en Angleterre durant vingt-cinq ans. Il a soixante-trois ans en 1458 et vient d'épouser une jeune Marie de Clèves ; tous deux chantent l'amour courtois dans des poèmes bucoliques ; Villon est bien accueilli et participe à des concours de poésie organisés autour d'un seul thème souvent circonscrit aux joies et aux peines de l'amour, des sujets assez éloignés de l'inspiration habituelle de Villon. Charles apprécie néanmoins les ballades du poète en particulier celle dédiée à Marie la nouvelle née du duc. Toutes les poésies retenues sont recueillies par Charles d'Orléans dans un manuscrit où figurent trois ballades de Villon retranscrites vraisemblablement par l'auteur. Mais l'ambiance courtisane lui pèse ; il insulte poétiquement un favori du duc, il se bat avec un page et quitte la cour de Blois pour vagabonder en d'autres lieux inconnus. Il a tenté, pense-t-on, de renouer avec Charles d'Orléans en lui adressant deux ballades, mais sans succès.

On le retrouve trois ans plus tard en 1461 emprisonné dans un cul-de-basse-fosse du château de Meung-sur-Loire appartenant à l'évêque d'Orléans, Thibaut d'Assigny. À

l'origine, quelques maraudages et une sanction trop sévère ; Villon en appelle à ses amis parisiens par une *Épître* écrite en prison. Maître François n'a plus le cœur à rire ; il est non seulement maltraité mais déchu de sa qualité de clerc (illégalement d'ailleurs car seul l'évêque de Paris pouvait le destituer). Sa verve est devenue rancœur et son attitude ne plaide pas en sa faveur ; la sentence risque d'être sans pitié. Mais Villon a une chance inouïe : le 2 octobre 1461, Louis XI, sacré roi à Reims le 15 août, vient visiter ses nouveaux sujets du Val de Loire et selon la tradition fait libérer les prisonniers dont les délits sont mineurs.

Le poète quitte Meung-sur-Loire le 2 octobre et il est à Paris fin décembre. Est-il passé par Moulins dans le but de rencontrer son seigneur le duc de Bourbon, car Montcorbier, son nom d'origine, est en Bourbonnais ? Le duc de Bourbon tient une cour réputée à Moulins ; c'est un mauvais poète mais bienveillant, et une pension ou même un prêt seraient bienvenus ; Villon adresse au duc une requête sans ambiguïté, mais sans suite. Nouvel échec et c'est un pauvre poète amer, déçu, sans illusions, qui traduit sa mélancolie, sa détresse et son épuisement physique dans *Le débat du cœur et du corps*, un dialogue avec lui-même assez surprenant et en même temps pathétique.

À Paris, Villon retrouve le cloître Saint-Benoît mais reste très discret ; l'affaire du vol du collège de Navarre est en suspens et les suspects recherchés. Mais Villon reste poète, il s'isole et commence à rédiger son œuvre maîtresse *Le Testament*.

*Le Testament* se compose de cent quatre-vingt-six strophes de huit vers (huitains), seize ballades, trois rondeaux. Parmi ces ballades les plus connues : *Ballade des dames du temps jadis*, *Ballade des seigneurs de jadis*, *Les regrets de la belle heaumière*, *Ballade aux filles de joie*. Dans la seconde partie du *Testament*, le poète s'adresse à ses amis et de même que dans *Le Lais* leur lègue des biens réels (rares), d'autres fictifs ou imaginaires. Dans un style alerte, mais empreint de mélancolie et de tourment, où s'expriment la malchance, l'infortune, le mauvais destin... et gommant quelque peu sa responsabilité, Villon implore l'indulgence divine et son repentir semble sincère.

Mais Villon est incorrigible et ne tient pas les promesses du *Testament*. Le 2 novembre 1462, il est arrêté pour un petit larcin et remis en liberté, mais l'affaire du vol du collège de Navarre réapparaît. L'Université fait opposition et délègue un de ses maîtres pour soutenir sa cause, mais c'est un mauvais choix, car le maître est un ami du père adoptif de Villon, lequel s'en sort avec une condamnation minime : cent vingt livres à rembourser en trois ans.

Il retourne au cloître Saint-Benoît et retrouve ses fréquentations douteuses. Un soir de décembre 1462, il est invité à dîner chez un ami, à quelques pas de Saint-Benoît et là, il rencontre d'autres compagnons en délicatesse avec la justice. Après le repas, Villon propose de finir la soirée chez lui et de boire un pot de vin. Tous remontent la rue Saint-Jacques et en bons escoliers apostrophent, au travers des vitres, les « bourgeois » qui prennent leur repas. Ils arrivent devant l'étude de maître Ferrebouc, notaire apostolique (qui reçoit tous les actes concernant les domaines spirituel et ecclésiastique ; il est le notaire du pape, donc personnage respecté et influent). À travers la croisée, les amis voient des clercs à l'œuvre et leur adressent une volée de quolibets. Les clercs sortent, chandelle à la main et bien sûr, s'engage une mêlée générale. Apparaît alors maître Ferrebouc ; exaspéré par le tapage, il tente de défendre ses clercs et reçoit un coup de dague. Par prudence, Villon et l'un de ses camarades se sont esquivés ne souhaitant pas rencontrer les sergents ; Ferrebouc est blessé sans gravité puisqu'il vivra jusqu'à quatre-vingts ans (exceptionnel à cette époque !). Néanmoins, il porte plainte. Les agresseurs sont arrêtés ; ils ont été reconnus par les clercs, car on se rencontre, on se croise dans le quartier de l'Université.

Incarcéré au Châtelet (là où se trouve l'actuelle place du Châtelet) Villon évoquera cet emprisonnement en argot :

*A Parouan la grande mathe gaudie  
Ou accoles sont duppes et noircis...*

(À Paris la grande prison où les prisonniers sont accouplés et mis à l'ombre...)

Puis suit l'interrogatoire par le supplice de la question. Tous avouent sauf un qui a pu s'enfuir et s'est réfugié dans l'église des Cordeliers. L'affaire est sérieuse même si la blessure est bénigne. Un notaire apostolique doit être respecté et maître Ferrebouc a participé à l'interrogatoire des complices du vol du collège de Navarre ; il n'accepte pas la non condamnation de Villon. Les prisonniers sont condamnés à la potence, mais l'un d'eux, Dogis, va échapper à la pendaison. En novembre 1463, le duc de Savoie rend visite à Paris à Louis XI, son gendre. Le roi fait un geste en faveur des Savoyards emprisonnés : or Dogis est savoyard et sera gracié. Les autres subiront la condamnation. Ils font appel. Trois, non seulement sont déboutés, mais condamnés à verser une amende de dix livres pour « fol appel » (appel non justifié). Villon a présenté un appel bien argumenté où il a tenté de limiter au maximum sa responsabilité et le 5 janvier 1463, le Parlement prononce :

*Vu par la Cour le procès fait par le prévôt de Paris ou son lieutenant à l'encontre de maître François Villon appelant d'être pendu et étranglé. Finalité, la dite appellation et ce dont il a été appelé mis à néant, et au regard de la mauvaise vie du dit Villon le bannit jusqu'à dix ans de la ville, prévôté, et vicomté de Paris.*

Le président du Parlement, maître Robert Thibout est chanoine de Saint-Benoît le Bétourné. Est-ce la chance de Villon ? Ou a-t-il bénéficié du doute ? La cour ne pouvait pas acquitter, elle a donc condamné au bannissement avant tout pour se débarrasser d'un chenapan récidiviste et un peu encombrant.

Il est probable que c'est pendant ces quelques jours où il s'est vu pendu que Villon a écrit *La Ballade des pendus...* Certains biographes pensent, non sans raison, que la ballade a été écrite après sa sortie de prison, quand l'épreuve reste encore présente. Il est vrai que, enchaîné à un autre prisonnier, surveillé par les gardes, comment aurait-il pu se procurer l'encre, le papier et écrire la ballade ?

Le jour même de la décision de justice Villon écrit une ballade de remerciements : *Louanges à la Cour*. Il adresse une autre ballade au clerc chargé de la levée d'écrou, un texte plein de bonne humeur et assorti de quelques vérités.

Le 8 janvier 1463, Villon quitte Paris ; il a trente-deux ans et l'on perd définitivement sa trace ; onques n'entendit plus parler du pauvre Villon.

---